



HEBDO FOOT ARTOIS



300 Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPLINE – Prochaines réunions
2. COMITE DIRECTEUR – Réunion du 29 avril 2024
3. COMMISSION APPEL DES LITIGES – Réunion du 25 avril 2024
4. COUPES SENIORS – Réunion du 25 avril 2024
5. CALENDRIER SENIORS – Mai 2024
6. GESTION DES LITIGES – Réunion du 19 avril 2024
7. TOURNOIS ET RASSEMBLEMENTS – Homologations
8. CALENDRIERS JEUNES – Rappel
9. FORFAIT GENERAL SENIORS
10. FORFAIT GENERAL FEMININES
11. FORFAIT GENERAL VETERANS



DISCIPLINE PROCHAINES REUNIONS



Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

↗ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
↗ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ Le VENDREDI 3 MAI (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 28 AVRIL 2024 y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 10 MAI (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 5 MAI 2024 y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 17 MAI (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 12 MAI 2024 y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 24 MAI (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 20 MAI 2024 y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 31 MAI (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 26 MAI 2024 y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.



COMITE de DIRECTION PROCES VERBAL PAR VOIE DEMATERIALISEE



Réunion du : Lundi 29 avril 2024

Membres ayant été consultés Mme Evelyne BAUDUIN - Delphine BRESA – GOLAWSKI Micheline – Nathalie COCKENPOT
MM. Chouki BELLA – Didier CLAY - Gérard DEBONNE - Bernard DEJARDIN - Alain DELHAYE – Jean DENEUVILLE - Serge HERMAN - Denis LAMORILLE - Francis LEYVAL - Gaël MOLLET - Serge PAUCHET - Richard RATAJCZAK - Daniel SION - Marc TINCHON - Pascal WATEL

✓ L'objet de la consultation est la validation de deux nouveaux membres pour intégrer la Commission de Surveillance des Opérations Electorales en remplacement de **M. Jean-Luc BERNARD** et **M. Jean-Pierre CERER** démissionnaires.

ONT CANDIDATE :

- **M. FRANCIS DAUTREMEPUIS**
- **M. GERARD COFFRE**

Les candidatures ont été validées à une très grande majorité.

Oui : 18

Non : 0

Absence de réponse : 1

Evelyne BAUDUIN

Richard RATAJCZAK

Parution du mardi 30 avril 2024



PROCES VERBAL

COMMISSION APPEL DES LITIGES



Réunion 25 avril 2024
du :

Président : Mr Daniel SION

Présents : Mmes Nicole DELHAYE – Caroline HERINGUEZ.
Mrs Sébastien BEAUVAIS - Dominique GEENS – Claude RAMET

Excusés : M. Pascal QUINTIN.

Les membres de la commission souhaitent un prompt rétablissement à Pascal et espèrent le revoir parmi eux très rapidement

Appel de l'AJ ARTOIS d'une décision du 14 mars 2024 de la commission des Litiges Administratifs et Sportifs, concernant le match **SENIORS D3 - GROUPE A ASSB OIGNIES B / AJ ARTOIS** du 28 janvier 2024, parue le 19 mars 2024 sur le site Internet dans le journal du District.

Décision de la Commission des Litiges :

« Réserve d'avant match de l'AJ ARTOIS : Nous nous sommes présentés ce jour à OIGNIES pour un match prévu sur un terrain en herbe. Un arrêté municipal a été fourni sur téléphone, datant du 9 novembre pour une période de plusieurs mois, donc invalable. Le terrain proposé sur synthétique amène un changement de surface qui requiert notre accord, que nous ne donnons pas. Nous avons signalé à l'arbitre que le match doit être remis, mais il affirme le contraire. Référence annexe 17 des règlements généraux.

La Commission, constate que le District a bien été informé que le terrain en herbe de l'A.S.S.B. OIGNIES était fermé du 11 novembre 2023 au 15 mars 2024, que les 2 clubs ont été informés par mail du secrétaire général du District le samedi 27 janvier 2024 à 9 heures 14 que la rencontre se déroulait sur le terrain synthétique et l'homologue sur le score de 3 – 2. Droits conservés. »

Sur la recevabilité de l'appel :

Après avoir examiné les pièces au dossier, la commission d'Appel des Litiges déclare l'appel non-conforme aux dispositions de l'article 152 des Règlements Généraux du District Artois.

Après audition de :

Monsieur : DENEUVILLE Rémy, Président de l'AJ ARTOIS, licence 1976814943

Monsieur : TINCHON Marc, représentant de la commission de Gestion des Litiges Sportifs et Administratifs.

Les personnes auditionnées n'ont pas pris part, ni aux délibérations, ni à la décision.

La commission d'appel constate :

- Que l'appel est non conforme à l'article 152 des règlements généraux du District, car non envoyé à la commission d'Appel des Litiges Administratifs et Sportifs.

En conséquence :

La Commission d'Appel confirme la décision prise en première instance à savoir :

« La Commission, constate que le District a bien été informé que le terrain en herbe de l'A.S.S.B. OIGNIES était fermé du 11 novembre 2023 au 15 mars 2024, que les 2 clubs ont été informés par mail du secrétaire général du District le samedi 27 janvier 2024 à 9 heures 14 que la rencontre se déroulait sur le terrain synthétique et l'homologue sur le score de 3 – 2. Droits conservés. »

De débiter les frais de dossier sur le compte de l'AJ ARTOIS.

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue de Football des Hauts de-France à l'adresse suivante (juridique@lfhf.fff.fr .) dans un délai de **7** jours (**2** jours pour les matchs de coupe ou brassage) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée. (Voir procédure des articles 126 du règlement particulier de la Ligue des Hauts-de-France et 190 des règlements généraux de la FFF).

Le Président de Séance
D. SION

Le Secrétaire de Séance
C. RAMET



PROCES VERBAL

COMMISSION DES COUPES SENIORS



Réunion restreinte 25 avril 2024
du :

Président : Daniel SION

Présents : Gérard COFFRE, Francis DAUTREMEPUIS, Dominique GEENS.

Excusés :

Assistent à la
Séance :

Absents :

Coupe François PLATEAU

Sont qualifiées pour le tour d'ajustement du 01/05/24 à 16h00

Niveau R3 : COS MARLES, USO MEURCHIN et ASSB OIGNIES.

Niveau 1 : FC LILLERS.

Niveau 2 : Car BILLY MONTIGNY B, O HENIN, FC HERSIN et AS LENS.

Niveau 3 : FC ANNAY, et SC FOUQUIERES.

Soit 10 équipes qualifiées.

Tour d'ajustement du 01/05/24 à 16h00

O HENIN / FC ANNAY

AS LENS / ASSB OIGNIES

Sont qualifiées pour les quart de finale

Niveau R3 : COS MARLES et USO MEURCHIN.

Niveau 1 : FC LILLERS.

Niveau 2 : Car BILLY MONTIGNY B et FC HERSIN.

Niveau 3 : SC FOUQUIERES.

Plus les vainqueurs des deux matchs d'ajustement.

Soit 8 équipes qualifiées.

Le tirage des quart de finale aura lieu le lundi 06 mai 2024 à 18h15 au district. Les clubs qualifiés recevront une invitation courant semaine 19.

Calendrier Prévisionnel

¼ Finale : le jeudi 18 mai 2024 à 16h00.

½ Finale : le jeudi 30 mai 2024 à 18h45.

Les équipes suivantes étant qualifiées pour les quart de finale de la coupe d'ARTOIS Seniors ne peuvent plus participer à la coupe PLATEAU (Art4 particularité 9) leurs frais d'engagement leurs seront remboursés.

ES ANGRES, FC CALONNE F6, ES LABEUVRIERE, Esp CALONNE LIEVIN, FC MONTIGNY et AS MAROEUIL.

Coupe SENIORS du TERNOIS

Calendrier Prévisionnel

¼ Finale : le jeudi 16 mai 2024 à 18h45.

½ Finale : le jeudi 30 mai 2024 à 18h45.

Sont qualifiées pour les quart de finale

Niveau 5 : US MONCHY au BOIS B et AS TINCQUIZEL B.

Niveau 6 CS HABARCQ B et US HEUCHIN.

Niveau 7 : AS BONNIERES et FC VALHUON.

Plus les vainqueurs des deux matchs d'ajustement.

Soit 8 équipes qualifiées.

L'équipe de l'US MONCHY au BOIS B étant encore qualifiée en coupe Louis LETEVE ne peut plus participer à la coupe du TERNOIS (Art4 particularité 10) leurs frais d'engagement leur seront remboursés.

¼ Finale : le jeudi 16 mai 2024 à 18h45

Match 1 : CS HABARCQ B / CS PERNES

Match 2 : AS TINCQUIZEL B / US MONDICOURT

Match 3 : FC VALHUON / AS BONNIERES

Match 4 : US HEUCHIN / EXEMPT

½ Finale : le jeudi 30 mai 2024 à 18h45.

Vainqueur **Match 3** / Vainqueur **Match 1**

Vainqueur **Match 2** / Vainqueur **Match 4**

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, l'appel devant être adressé au secrétariat du District (SECRETARIAT@ARTOIS.FFF.FR) dans un délai de **2** jours à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de **110** euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

Le Président de la commission

D SION

Parution du mardi 30 avril 20



COMPETITIONS SENIORS



→ JOURNEE DU MERCREDI 8 MAI

SENIORS D4 à D7

Journée 11 Aller

SENIORS D3 – GROUPE C

RC Sains / US Houdain

SENIORS D4 – GROUPE D

AS Auchy / ES Labeuvrière le 7 mai à 19 h 00

SENIORS 7 – GROUPE B

CS Pernes (b) / Vallée de la Ternoise (c)

→ JOURNEE DU MERCREDI 12 MAI

SENIORS D1 à D7

Journée 20

→ JOURNEE DU MERCREDI 16 MAI MATCH A 18 H 45

1/2 finales des coupes Demandrilles, Letévé, mallez, Cica

SENIORS D5 – GROUPE C

EC Mazingarbe(b) / US Billy Berclau (b)

SENIORS D6 – GROUPE B

EC Ourton / US Heuchin Lisbourg
Vallée de la Ternoise (b) / CS Habarcq (b)

SENIORS D7 – GROUPE B

AS Frévent (b) / AS Bonnières
FC Servins (b) / FC Valhuon
CS Pernes (b) / AEP Verdrel AEP

SENIORS D7 – GROUPE D

FC Richebourg (b) / Ren. Estrée Blanche

SENIORS D7 – GROUPE E

US Lapugnoy (b) / AS Barlin (b)
AS Saily Labourse (b) / AS Auchy (b)
EC Mazingarbe (c) / AG Grenay (b)

→ [JOURNEE DU MERCREDI 18 MAI](#)

SENIORS D6

FC Camblain (c) / Ent. Verquin (b)

SENIORS D7 – GROUPE B

CS Perne (b) / FC Servins (b)

SENIORS D7

Journée 13

→ [JOURNEE DU MERCREDI 19 MAI](#)

SENIORS D1 à D6

Journée 13

→ [JOURNEE DU MERCREDI 20 MAI](#)

SENIORS D5 – GROUPE A

US Monchy Breton / UC Divion (b)

SENIORS D7 – GROUPE D

JF Guarbecque (c) /ES Allouagne (b)

SENIORS D7 – GROUPE E

AS Saily Labourse (b) / AJ Ruitz (b)

US Lapugny (b) / FC La Bassée (b)

FC Bouvigny (b) / US Noyelles les Vermelles

→ [JOURNEE DU MERCREDI 23 MAI](#)

SENIORS D7 – GROUPE B

AS Bonnières / AS Frévent (b)

SENIORS D7 – GROUPE E

AS Saily Labourse (b) / AG Grenay (b)

FC Bouvigny (b) / FC La Bassée (b)

Richard RATAJCZAK.



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Vendredi 19 avril 2024

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Bernard DEJARDIN - Marc TINCHON -

RESERVES ET HOMOLOGATIONS

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs

Rectificatif du 17 mars 2024

COUPE SENIORS DEMANDRILLE

Rencontre N°28058124 FC MERICOURT – USO MEURCHIN (b)

Reserves d'avant match de **USO MEURCHIN**, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/4

USO MEURCHIN qualifié

Amende de 30€ à USO MEURCHIN.

Rencontre N°28058163 USA LIEVIN (b) – ES DOUVRIN

Reserves d'avant match de **ES DOUVRIN**, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/6

ES DOUVRIN qualifié

Amende de 30€ à ES DOUVRIN.

LIBERCOURT bat MEURCHIN par forfait 5/0.

Amende de 10 € à MEURCHIN.

Application de l'annexe 8 – Article 2.

Journée du 4 - 6 et 7 avril

Journée du 4 - 6 et 7 avril

SENIORS – D5 – POULE A

Rencontre N°26521196 AS BARLIN – AFCL BETHUNE (c)

1^{er} forfait de AFCL BETHUNE.

BARLIN bat BETHUNE par forfait 5/0.

Amende de 25€ à AFCL BETHUNE.

Match retour à AS BARLIN.

U18 – D2 – POULE A

Rencontre N°27661891 FC DAINVILLE – ESP. CALONNE LIEVIN

1^{er} forfait de ESP. CALONNE LIEVIN.

DAINVILLE bat ESP. CALONNE LIEVIN par forfait 5/0.

Amende de 15€ à ESP CALONNE LIEVIN.

U18 – D4 – POULE A

Rencontre N°27662320 CS HABARCQ – FC MERICOURT

2^{ème} forfait de FC MERICOURT.

HABARCQ bat MERICOURT par forfait 5/0.

Amende de 30€ à FC MERICOURT.

U18 – D4 – POULE C

Rencontre N°27662432 AS SAILLY LABOURSE – ES DOUVRIN

1^{er} forfait de ES DOUVRIN.

SAILLY LABOURSE bat DOUVRIN par forfait 5/0.

Amende de 15€ à ES DOUVRIN.

U17 – D1 – POULE A

Rencontre N°27662549 US SAINT-POL – BILLY MONTIGNY CARABINIERS

1^{er} forfait de BILLY MONTIGNY CARABINIERS.

SAINT-POL bat BILLY MONTIGNY CARABINIERS par forfait 5/0.

Amende de 15€ à BILLY MONTIGNY CARABINIERS

Rencontre N°27662552 OS AIRE – O. LIEVIN

1^{er} forfait de O. LIEVIN.

AIRE bat O. LIEVIN par forfait 5/0.

Amende de 15€ à O. LIEVIN.

U14 – D2 – POULE A

Rencontre N°27666460 USO BRUAY – BILLY MONTIGNY CARABINIERS

1^{er} forfait de BILLY MONTIGNY CARABINIERS.

BRUAY bat BILLY MONTIGNY CARABINIERS par forfait 5/0.

Amende de 15€ à BILLY MONTIGNY CARABINIERS.

FUTSAL – D1 – POULE A

Rencontre N°26948312 NOYELLES GODAULT FUTSAL – LFC BEUVRY TIGERS

1^{er} forfait de BEUVRY TIGERS.

NOYELLES GODAULT FUTSAL bat BEUVRY TIGERS par forfait 5/0.

Amende de 25€ à BEUVRY TIGERS.

VETERANS A 8 – POULE A

Rencontre N°26800121 ES SAINT-LAURENT – ENT. USL-FCH

1^{er} forfait de ENT USL-FCH.

SAINT-LAURENT bat ENT. USL-FCH par forfait 5/0.

Amende de 15€ à ENT. USL-FCH.

Rencontre N°26800122 AS CAUCHY – RCV KENNEDY

1^{er} forfait de AS CAUCHY.
RCV KENNEDY bat CAUCHY par forfait 5/0.
Amende de 15€ à AS CAUCHY.

U11 M- D4 – POULE L

Rencontre N°27602214 ESD ISBERGUES (d) – AFCL BETHUNE

2^{ème} forfait de AFCL BETHUNE.
ISBERGUES bat AFCL BETHUNE par forfait 5/0.
Amende de 20€ à AFCL BETHUNE.

SENIORS – D6 – POULE A

Rencontre N°26522067 FC HERSIN (b) – FC CAMBLAIN (c)

Réserves d'avant match de **FC CAMBLAIN**, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 4/1
Amende de 30€ à FC CAMBLAIN.

SENIORS – D6 – POULE E

Rencontre N°26522825 US ARLEUX (b) – AS COURRIERES (b)

Match arrêté à la 65 mn suite à blessure grave d'un joueur d'ARLEUX. Rencontre n'ayant pas eu sa durée réglementaire. Match à refixé par la Commission compétente.

Rencontre N°26522826 USO MEURCHIN (c) – PONT A VENDIN AS

Réserves techniques de **USO MEURCHIN**, non conforme, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 1/4
Amende de 30€ à USO MEURCHIN.

SENIORS – D7 – POULE A

Rencontre N°26674930 ES ROEUX – SCF ACHICOURT (b)

Réserves d'avant match de **ES ROEUX**, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 4/1
Amende de 30€ à ES ROEUX.

SENIORS – D7 – POULE E

Rencontre N°27388591 RC BOURS - AG GRENAY

Réserves d'avant match de **RC BOURS**, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 15/0
Amende de 30€ à RC BOURS.

U18 – D4 – POULE B

Rencontre N°27662376 US NOYELLES SOUS LENS (b) – AC NOYELLES GODAULT

Match arrêté à la 46mn pour insuffisance de joueurs à l'AC NOYELLES GODAULT sur le score de 4/0 suite à un joueur blessé (8 noms sur la FMI).
Résultat : 4/0
Amende de 8€ à **AC NOYELLES GODAULT**.

U17 – D2 – POULE A

Rencontre N°27662617 AAE AIX – ASSB OIGNIES

Réserves techniques de **AAE AIX**, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 2/3
Amende de 30€ à AAE AIX.

U16 – D2 – POULE B

Rencontre N°27662818 ES HAILLICOURT – US BOUBERS

Réserves d'avant match de **US BOUBERS**, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 0/1

Amende de 30€ à US BOUBERS.

U15 – D4 – POULE C

Rencontre N°27665692 ES LABEUVRIERE – US ANNEZIN

Observations d'après match de **US ANNEZIN**, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 3/2

Amende de 30€ à US ANNEZIN.

Journée du 11 -13 - 14 avril

VETERANS A 11 – POULE D

Rencontre N26797196 AAE EVIN – US CHTS AVION

1^{er} forfait de US CHTS AVION.

EVIN bat AVION par forfait 5/0.

Amende de 25€ à US CHTS AVION.

VETERANS A 11 – POULE F

Rencontre N26799456 O. HENIN – AS QUIERY LA MOTTE

2^{ème} forfait de AS QUIERY LA MOTTE.

HENIN bat QUIERY LA MOTTE par forfait 5/0.

Amende de 50€ à AS QUIERY LA MOTTE.

SENIORS – D5 – POULE D

Rencontre N°26759910 USO DROCOURT (b) – US NOYELLES SOUS LENS (b)

2^{ème} forfait de USO DROCOURT.

NOYELLES SPOUS LENS bat DROCOURT par forfait 5/0.

Amende de 30€ à USO DROCOURT.

SENIORS – D6 – POULE A

Rencontre N°26522127 FC CAMBLAIN (c) – FC HERSIN (b)

1^{er} forfait de FC CAMBLAIN.

HERSIN bat CAMBLAIN par forfait 5/0.

Amende de 25€ à FC CAMBLAIN.

SENIORS – D7 – POULE C

Rencontre N°26675298 OSC VITRY – FC BEAUMONT (b)

1^{er} forfait de FC BEAUMONT.

VITRY bat BEAUMONT par forfait 5/0.

Amende de 25€ à FC BEAUMONT.

Rencontre N°26816692 US IZEL ESQUERCHIN (b) – AG GRENAY

1^{er} forfait de US IZEL.

GRENAY bat IZEL par forfait 5/0.

Amende de 25€ à US IZEL ESQUERCHIN.

SENIORS – D7 – POULE D

Rencontre N°26675430 ES LAVENTIE (c) – REN. ESTREE BLANCHE

1^{er} forfait de REN. ESTREE BLANCHE.

LAVENTIE bat ESTREE BLANCHE par forfait 5/0.

Amende de 25€ à REN. ESTREE BLANCHE.

SENIORS – D7 – POULE E

Rencontre N°27388597 FCE LA BASSEE – AS SALOME (b)

2^{ème} forfait de AS SALOME.

LA BASSEE bat SALOME par forfait 5/0.

Amende de 50€ à AS SALOME.

Match retour à LA BASSEE.

Rencontre N°27388600 AG GRENAY (b) – AS AUCHY (b)

1^{er} forfait de AS AUCHY.

GRENAY bat AUCHY par forfait 5/0.

Amende de 25€ à AUCHY.

Match retour à GRENAY.

U18 – D3 – POULE B

Rencontre N°27662038 US BEUVRY – ES LAVENTIE

3^{ème} forfait de ES LAVENTIE.

BEUVRY bat LAVENTIE par forfait 5/0.

Amende de 45€ à ES LAVENTIE.

U17 – D2 – POULE A

Rencontre N°27662593 AS TINCQUIZEL – USA LIEVIN

1^{er} forfait de USA LIEVIN.

TINCQUIZEL bat LIEVIN par forfait 5/0.

Amende de 15€ à USA LIEVIN.

U16 – D2 – POULE A

Rencontre N°27662739 US NOEUX LES MINES (b) – USO MEURCHIN

1^{er} forfait de USO MEURCHIN.

NOEUX LES MINES bat MEURCHIN par forfait 5/0.

Amende de 15€ à USO MEURCHIN.

U15 – D3 – POULE B

Rencontre N°27664628 US HESDIGNEUL – ES LAVENTIE

1^{er} forfait de US HESDIGNEUL.

LAVENTIE bat HESDIGNEUL par forfait 5/0.

Amende de 15€ à US HESDIGNEUL.

U15 – D4 – POULE B

Rencontre N°27665614 US NOYELLES SOUS LENS (b) – AAE EVIN

1^{er} forfait de AAE EVIN.

NOYELLES SOUS LENS bat EVIN par forfait 5/0.

Amende de 15€ à AAE EVIN.

U15 – D4 – POULE D

Rencontre N°27665724 USO BRUAY (b) – UC DIVION

2^{ème} forfait de USO BRUAY.
DIVION bat BRUAY par forfait 5/0.
Amende de 30€ à USO BRUAY.

U15 – D5 – POULE C

Rencontre N°27666209 COS MARLES (b) – ESD ISBERGUES (b)

1^{er} forfait de COS MARLES.
ISBERGUES bat MARLES par forfait 5/0.
Amende de 7.50€ à COS MARLES.

VETERANS A 8 – POULE E

Rencontre N°26803950 US NOYELLES SOUS LENS – CARVIN DYNAMO

1^{er} forfait de CARVIN DYNAMO.
NOYELLES SOUS LENS bat CARVIN DYNAMO par forfait 5/0.
Amende de 15€ à CARVIN DYNAMO.

VETERANS A 8 – POULE G

Rencontre N°26846638 AG GRENAY – O. BURBURE

1^{er} forfait de O. BURBURE.
GRENAY bat BURBURE par forfait 5/0.
Amende de 7.50€ à O. BURBURE.

U11 M – D4 - POULE J

Rencontre N°27620207 AS AUCHY – RCV KENNEDY

2^{ème} forfait de RCV KENNEDY.
AUCHY bat RCV KENNEDY par forfait 5/0.
Amende de 20€ à RCV KENNEDY.
Match retour à AS AUCHY.

U11 M – D4 - POULE L

Rencontre N°27602232 ESD ISBERGUES (d) – RC LOCON

2^{ème} forfait de RC LOCON.
ISBERGUES bat LOCON par forfait 5/0.
Amende de 20€ à RC LOCON.
Match retour à ESD ISBERGUES.

U11 M – D4 - POULE N

Rencontre N°27602354 FC RICHEBOURG – EC MAZINGARBE (b)

1^{er} forfait de FC RICHEBOURG.
MAZINGARBE bat RICHEBOURG par forfait 5/0.
Amende de 10€ à FC RICHEBOURG.

U11 M – D4 - POULE T

Rencontre N°27654150 US CHTS AVION (b) – OSC VITRY

1^{er} forfait de OSC VITRY.
US CHTS AVION bat VITRY par forfait 5/0.
Amende de 10€ à OSC VITRY.
Match retour à US CHTS AVION.

U11 M – D4 - POULE U

Rencontre N°27609284 AS LOISON (b) – US BILLY BERCLAU (b)

1^{er} forfait de AS LOISON.
BILLY BERCLAU bat LOISON par forfait 5/0.
Amende de 10€ à AS LOISON.

SENIORS – D2 – POULE A

Rencontre N°26405056 AS LENS – SC SAINT-NICOLAS (b)

Réserves d'avant match de **AS LENS**, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 5/1
Amende de 30€ à AS LENS.

SENIORS – D5 – POULE A

Rencontre N°26521176 FC SERVINS – FC CAMBLAIBN (b)

Réserves d'avant match de **FC SERVINS**, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 0/0
Amende de 30€ à FC SERVINS.

SENIORS – D5 – POULE B

Rencontre N°26521295 FC LA ROUPIE (b) – FC RICHEBOURG

Réserves d'avant match de **FC RICHEBOURG**, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 6/3
Amende de 30€ à FC RICHEBOURG.

SENIORS – D5 – POULE C

Rencontre N°26521472 FCH LENS – USO LENS (b)

Réserves d'avant match de **FCH LENS**, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 2/3
Amende de 30€ à FCH LENS.

SENIORS – D5 – POULE D

Rencontre N°26759909 CARVIN DYNAMO – HENIN STADE (b)

Réserves d'avant match de **CARVIN DYNAMO**, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 3/2
Amende de 30€ à CARVIN DYNAMO.

SENIORS – D6– POULE A

Rencontre N°26522098 FC AUCHEL (b) – FC CAMBLAIN (c)

Réserves d'avant match de **FC CAMBLAIN**, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 6/1
Amende de 30€ à FC CAMBLAIN.

Rencontre N°26522299 AS BAPAUME BERTINCOURT VAULX (b) – FC ESTEVELLES

Réserves d'avant match de **FC ESTEVELLES**, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 3/1
Amende de 30€ à FC ESTEVELLES.

SENIORS – D6– POULE E

Rencontre N°26845605 AS COURRIERES (b) – AFC LIBERCOURT (b)

Réserves d'avant match de **AS COURRIERES**, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 2/1
Amende de 30€ à AS COURRIERES.

SENIORS – D7– POULE E

Rencontre N°27388483 AS SALOME (b) – AS AUCHY (b)

Réserves d'avant match de **AS SALOME**, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 6/0
Amende de 30€ à AS SALOME.

Rencontre N°27388644 AJ RUITZ (b) - AEP VERDREL (c)

Réserves d'avant match de **AEP VERDREL**, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 0/4
Amende de 30€ à AEP VERDREL.

U15 – D1– POULE A

Rencontre N°27663250 O. LIEVIN – AFC LIBERCOURT

Réserves d'avant match de **O. LIEVIN**, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 2/1
Amende de 30€ à O. LIEVIN.

U15 – D4– POULE C

Rencontre N°27665671 AFCLL BETHUNE – ES LABEUVRIERE

Réserves d'avant match de **AFCLL BETHUNE**, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 3/2
Amende de 30€ à AFCLL BETHUNE.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

**La Présidente,
Nathalie COCKENPOT**

**Le Secrétaire,
Marc TINCHON**



TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES



27 avril	US BIACHE	U6/U7
1er mai	OS AIRE	U12
1er mai	AS NEUVIREUIL	U11
1er mai	RC LABOURSE	U11
1er mai	AS VIOLAINES	U11 – U13
1er mai	ES LABEUVRIERE	U11 – U13
1er mai	UAS HARNES	U10/U11
1er mai	AS BAILLEUL	U12/U13
1er mai	SC SAINT NICOLAS	U8/U9
1er mai	FC AUCHEL	U15 à 8
1er mai	AAE EVIN	U10/U11
1er mai	ES VENDIN	U12/U13
2 – 3 mai	COS MARLES	U13



COMPETITIONS JEUNES RAPPEL



> La commission Jeunes rappelle que le motif « accord entre les 2 coachs ou accord entre les 2 clubs » n'est pas un motif valable. La demande sera donc refusée.

> Forfait général d'ES LAVENTIE en U18 D3 – GROUPE B – Amende de 95 euros.

Pascal WATEL.



COMPETITIONS SENIORS

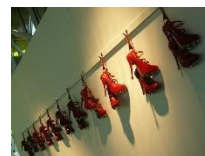


> Forfait général d'AS SALOME en **SENIORS D7 – GROUPE E** – Amende de 130 euros.

Richard RATAJCZAK.



COMMISSION FEMININES



Forfait général de **ES BULLY** en **FEMININES à 8 -Groupe A** – amende de 30 euros

La Présidente de la Commission :
Micheline GOLAWSKI.



COMPETITIONS VETERANS



Forfait général d'US ABLAIN en **VETERANS à 8 – GROUPE D** – Amende de 35 euros.

Forfait général d'ES HAILLICOURT en **VETERANS à 11 – GROUPE D** – Amende de 145 euros.

Gérard DEBONNE.